



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
SAINT-DENIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Bobigny, le 5 mars 2021

Le préfet de la Seine-Saint-Denis

à

Mesdames et Messieurs les maires  
du département de la Seine-Saint-Denis

(en copie à Mesdames et Messieurs les  
parlementaires)

**Objet** : mobilisation pour renforcer le dispositif vaccinal en Seine-Saint-Denis

Face à une accélération de la circulation du virus covid-19, la préfecture et l'agence régionale de santé se mobilisent pour renforcer la campagne de vaccination et protéger la population. Des doses supplémentaires ont été allouées à la Seine-Saint-Denis pour vacciner les personnes âgées pendant le weekend du 6 et 7 mars.

Dès lors, tous les centres de vaccination du département vont accueillir du public pendant des horaires étendus samedi et dimanche afin d'offrir un accès élargi aux personnes de plus de 75 ans. Dans deux d'entre eux, à Aulnay-sous-Bois et Saint-Denis, la vaccination va être accrue de manière exceptionnelle grâce à l'engagement des services de l'Etat, des élus, des agents municipaux et des soignants.

A compter de ce weekend et dans le courant de la semaine prochaine, plusieurs nouveaux centres viendront encore compléter le dispositif vaccinal du département, qui comptera alors 21 centres communaux et un centre départemental ouvert aux personnes précaires.

Georges-François LECLERC